

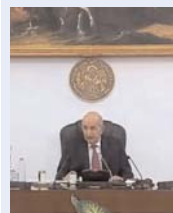
# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5453 - Dimanche 22 août 2021 - Prix : 10 DA

Présidence de la République



### Abdelmadjid Tebboune préside aujourd'hui le Conseil des ministres

Page 2

### Rentrée scolaire et Covid-19

## Lancement de la vaccination du personnel de l'éducation

Page 3

### Vers la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc ?

Par Mohamed Habili

**A** considérer l'état végétatif dans lequel se trouvent depuis longtemps les relations entre l'Algérie et le Maroc, on se demande à quoi peut bien conduire leur révision, annoncée par le président Tebboune à l'issue de la dernière réunion du Haut Conseil de sécurité, autrement qu'à leur rupture pure et simple. Ce serait pourtant s'exposer au démenti de la part de la réalité que de se hâter de tirer pareille conclusion, cela dans la certitude qu'elle est inéluctable, après les dernières provocations du Maroc, une première fois en appelant à l'autodétermination de la Kabylie, une deuxième en laissant le ministre israélien des Affaires étrangères proférer à partir de son territoire des menaces à l'adresse de l'Algérie. Un seul de ces actes d'hostilité, comme les a qualifiés Alger, aurait suffi à réduire à néant des relations diplomatiques déjà à l'agonie, se bornant à assurer le service minimum entre voisins, et sans qu'il soit d'ailleurs possible de dire lequel est le plus intolérable. L'un n'a pas encore épuisé tous ses effets que le deuxième survient. Il n'empêche, ce serait une erreur de les mettre sur le même plan. Ils n'ont ni la même signification ni la même portée.

Suite en page 3

### Crise de l'oxygène, vaccination, situation épidémique

# Benbouzid parle d'amélioration, mais prudence...

- La vaccination étendue aux moins de 18 ans
- Solidarité à l'égard des malades à Béjaïa/L'hôpital psychiatrique d'Oued-Ghir équipé par des bienfaiteurs



Ph.D. R.

Le nombre de cas de contamination au Covid-19 baisse, alors que la vaccination progresse : la situation épidémiologique s'améliore en Algérie, a indiqué le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Mais la prudence reste de mise et les règles sanitaires doivent encore être respectées pour éviter une nouvelle vague, a-t-il insisté. [Page 2](#)

Bilan de la Protection civile

## Huit noyés durant les dernières 48 heures

Page 16

Algérie

## Rebond de la croissance économique à 2,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre

Page 5

Crise de l'oxygène, vaccination, situation épidémique

# Benbouzid parle d'amélioration, mais prudence...

■ Le nombre de cas de contamination au Covid-19 baisse, alors que la vaccination progresse : la situation épidémiologique s'améliore en Algérie, a indiqué le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Mais la prudence reste de mise et les règles sanitaires doivent encore être respectées pour éviter une nouvelle vague, a-t-il insisté.

Par Louisa Aït Ramdane

La courbe des infections s'infléchit, la campagne de vaccination s'améliore, c'est le constat fait par le ministre de la Santé. Notant que la situation épidémiologique s'améliore, telle que l'indique la diminution de la courbe des contaminations, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, n'en pas moins appelé à continuer à observer la prudence et le respect des mesures préventives. « Cette amélioration ne doit guère laisser les gens croire que la pandémie a disparu. De ce fait, la prudence et la vigilance doit être de mise », a déclaré Benbouzid dans un entretien accordé au média spécialisé Santénews-dz. Le ministre de la Santé est revenu sur la 3<sup>e</sup> vague de la pandémie, amorcée début juillet, qui a été caractérisée par la prédominance du redoutable variant Delta et par une très forte tension sur l'oxygène. Selon ses explications, le problème de l'oxygène

trouve sa source dans la très forte demande, inattendue sur ce produit vital. « La demande sur l'oxygène a augmenté au point où on ne parle que de cela », a-t-il expliqué, indiquant que « l'offre existe mais la demande a dépassé la production ». Selon lui, l'approvisionnement en oxygène s'est heurté également à un problème de transport et de distribution. Le manque de coordination est un autre facteur aggravant de cette crise de l'oxygène, a ajouté Benbouzid, précisant que la production de cette substance vitale ne relève pas des missions du ministère de la Santé, mais plutôt du ministère de l'Industrie. « Les décès sont liés à la maladie. La plupart des malades arrivent à l'hôpital avec des poumons ravagés. Même si on les alimente en oxygène, ils n'avaient pas de fortes chances de survivre », a relevé Benbouzid, assurant qu'il n'a jamais été question de faire le tri entre les malades à mettre sous oxygène et d'autres pas. Pour remédier au problème de l'oxygène, il a annoncé que l'État a acquis des milliers de concentrateurs répartis sur toutes les wilayas. Cela, parallèlement aux concentrateurs acquis par des particuliers et des opérateurs économiques. Il a promis également que cet épisode du manque d'oxygène ne risque plus de se reproduire et que toutes les leçons ont été tirées.

La situation épidémiologique continue de s'améliorer. En appui à cela, le premier responsable de secteur de la Santé a dévoilé les dernières données concernant la pandémie de Covid-19. En effet, le ministre a relevé que le pic des contaminations a été atteint le 29 juillet près de 2 000 cas. « Nous avons



PHOTO

durant le mois de juillet et 70 % d'entre eux ont plus de 18 ans. Ainsi, la campagne sera bientôt élargie aux moins 18 ans, expliquant cette démarche par les spécificités du variant Delta qui touche de plus en plus des sujets jeunes.

« Au rythme actuel de la vaccination, d'ici à la fin de l'année on atteindra 30 millions de vaccinés. C'est notre défi », a assuré le ministre. Avec la rentrée scolaire prévue pour le 21 septembre, une réflexion est d'ores et déjà lancée pour vacciner les 800 000 personnels de l'Éducation nationale, a ajouté Benbouzid.

L'objectif est d'atteindre l'immunité collective, autrement dit la vaccination de 20 millions de personnes avec deux doses, c'est-à-dire 40 millions de doses de vaccin devront être mises à disposition. S'agissant du scénario d'une 4<sup>e</sup> vague du Covid-19, le ministre de la Santé, qui ne l'exclut pas, a affirmé que ses services sont néanmoins mobilisés. « Nous devons prendre toutes les précautions et être à l'affût de toute nouvelle vague. Nous allons accélérer le rythme des vaccinations à partir de septembre. Nous relèverons le défi de vacciner 30 millions de personnes d'ici 3 mois », a-t-il conclu.

L. A. R.

redouté une augmentation plus importante, sachant que les hôpitaux étaient saturés », a signalé le ministre de la Santé, qui dit avoir recensé près de 16 000 malades dans les hôpitaux, notamment à Alger, Tizi-Ouzou, Sétif et Blida. « La courbe est descendante, nous espérons qu'elle va durer », a-t-il espéré. « Grâce aux efforts fournis, le problème a été surmonté, la courbe des contaminations a commencé à baisser lentement de 100 cas à 200 par jour, et les choses s'améliorent quelque peu », a ajouté le ministre de la Santé. Le nombre de patients hospitalisés a également diminué pour atteindre 2 500 patients dans la capitale et 1 900 à Tizi Ouzou, portant le nombre total de patients à travers le pays à 13 500 patients à ce jour.

## La vaccination étendue aux moins de 18 ans

En ce qui concerne l'opération de vaccination, le ministre a souligné que les résultats de la vaccination portent leurs fruits, car les symptômes ne sont pas dangereux. A ce propos, le ministre a ajouté que 6 millions de citoyens ont été vaccinés

Bilan des dernières 24 heures

## 515 nouveaux contaminés et 27 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 27 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 1 cas de moins que le bilan d'hier (28), portant à 4 984 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 515 cas, soit 63 cas de moins par rapport au bilan d'hier (578), pour atteindre, au total, 191 171 cas confirmés.

R. N.

Présidence de la République  
**Abdelmadjid Tebboune** préside aujourd'hui le Conseil des ministres



LE PRÉSIDENT de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de nombre d'exposés relatifs à plusieurs secteurs ministériels, a indiqué, hier, un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche 22 août 2021, une réunion du Conseil des ministres. Il examinera nombre d'exposés relatifs aux secteurs de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Justice, des Finances, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de l'Industrie pharmaceutique, de l'Information audiovisuelle et de la Culture », a précisé le communiqué.

R. N.

Solidarité à l'égard des malades à Béjaïa

## L'hôpital psychiatrique d'Oued-Ghir équipé par des bienfaiteurs

L'hôpital psychiatrique de Oued-Ghir a partiellement été équipé par des bienfaiteurs, dont les bénévoles de l'Association caritative Les Mains Blanches avec l'appui de page « Béjaïa Sois l'Observateur ». Tout a débuté avec la crise de l'oxygène qui a touché certaines structures sanitaires et le lancement d'une campagne afin d'y remédier par l'acquisition au profit du CHU de Béjaïa, dont l'hôpital Khéllil-Amrane, en générateurs d'oxygène. Cependant, après l'acquisition d'une unité du même genre par un bienfaiteur, les initiateurs de l'action ont décidé d'affecter l'argent collecté auprès des bienfaiteurs au profit de l'hôpital psychiatrique d'Oued-Ghir dont la structure a déjà été livrée et peut accueillir des malades Covid, décongestionnant ainsi

les autres structures sanitaires du chef-lieu et permettant aux personnes atteintes par d'autres maladies d'être prises en charge dans de bonnes conditions. De nombreux lots de matériels médicaux ont été acquis et livrés à cet établissement avec la contribution de généreux donateurs anonymes et l'aide de son directeur qui a émis le vœu d'ouvrir un service d'urgences Covid. Il s'agit de 40 lits médicalisés (20 relève-bustes, 20 relève-bustes/pieds), 40 matelas, 40 tables de chevet, 40 tables à manger, 60 paravents, 2 chariots d'urgence, 2 armoires à pharmacie, 1 fauteuil de prélèvement de sang, 4 fauteuils roulants, 2 négatoscopes, 1 table de consultation, 1 Table de Mayo. Il s'agit, selon les initiateurs, d'un premier arrivage, un deuxième est attendu ultérieure-

ment». Notons que la wilaya a acquis ces derniers jours 7 ambulances médicalisées au profit des établissements de santé de proximité de plusieurs communes, en l'occurrence, les EPSP de Tazmalt, Sidi-Aïch, Sedouk (polyclinique de Bouhamza), El-Kseur (polyclinique de Semoune), Adekar (polyclinique de Hamam Silan Tifra), Kherrata (polyclinique d'Adjouan de Draâ El Gaïd) et Aokas. Ces ambulances médicalisées ont été financées sur le budget de wilaya et distribuées sur les EPSP des communes dépourvues de moyens de transport des malades. « Ce sont au total 28 ambulances qui ont été acquises par la wilaya durant cette année », a-t-on souligné. Un camion frigorifique (-20°) a été également acquis pour assurer le

transport des vaccins vers les différentes communes. Par ailleurs, d'autres équipements ont également été acquis à travers ce même budget dont « une hotte chimique pour la Maternité de Targa Ouzmour, une colonne endoscopique au profit du CHU de Béjaïa, moniteur de surveillance (5 paramètres) au profit des 6 hôpitaux de la wilaya : CHU de Béjaïa et EPH de Kherrata, Amizour, Sidi-Aïch, Akbou et Aokas, 4 appareils de radiographie standards fixes répartis sur les EPSP d'Ighil-Ali, Ouzellaguen, Semoune et Oued-Ghi, 3 fauteuils dentaires répartis sur les EPSP de Tibane, Kendira, Snadla (Draâ El Gaïd) et enfin 15 autoclaves au profit des structures sanitaires de la wilaya.

Hocine Cherfa

Soutien aux populations des zones sinistrées à Tizi Ouzou

# Après la solidarité matérielle, place à la solidarité psychologique

■ Plusieurs collectifs issus du mouvement associatif sont à pied d'œuvre pour apporter le soutien psychologique aux populations des zones affectées par les récents incendies meurtriers dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid Messir

Après la solidarité matérielle envers ces régions, qui se poursuit d'ailleurs, place à ces actions de soutien aux victimes des incendies, notamment des enfants mais aussi des personnes adultes. Le village Ikhelidjène, dans la commune de Larbaa Nath Irathen, très affecté par les incendies et ayant enregistré pas moins de 26 morts, une dizaine de blessés en plus d'importants dégâts matériels, bénéficie de ces actions menées par divers collectifs. Les équipes pluridisciplinaires partent à la rencontre des habitants de ce village à l'effet de leur porter secours sur le plan psychologique, alors que d'autres organisations et comités de villages apportent leur soutien sous d'autres formes, comme la remise de jouets aux enfants. Le but est de soulager un tant soit peu les habitants de ce village pris dans les flammes des incendies pendant plusieurs jours, jusqu'à enregistrer le lourd tribut précité. La prise en charge psychologique est étendue aux autres catégories de la population qui éprouve du mal à se remettre de la tragédie. D'autres localités bénéficient de la même opération, comme ce fut le cas hier du village Igreb, dans la commune d'Iloula Oumalou (37 km au sud-est de Tizi Ouzou), qui a reçu



une seconde visite des membres de l'association de solidarité de Tirsatine de la commune d'Azazga, accompagnés de psychologues. Le village d'Igreb a, pour rappel, été durement touché par les incendies, enregistrant la perte de 5 jeunes du village lors de l'extinction des feux qui avançaient vers leurs maisons. D'autres associations et comités de villages continuent de mener des actions de solidarité

au profit des populations des zones sinistrées. Par ailleurs, le recensement des dégâts se poursuit dans la wilaya de Tizi Ouzou par les experts du Contrôle technique des constructions et de l'agriculture, à travers l'ensemble de plus d'une quarantaine de communes touchées par les incendies. Le bilan des dégâts matériels (bâtisses, couvert végétal, cheptels, poulaillers et autres) en

cours d'élaboration s'alourdit de jour en jour. Le patrimoine forestier à lui seul a subi durant 13 jours, soit du 9 au 21 août, la destruction de plus de 41 000 hectares de couvert végétal suite à 174 départs de feu, dont plus de 30 000 ha d'arbres fruitiers, selon une évaluation de la Conservation locale des forêts.

H. M.

Rentrée scolaire et Covid-19

## Lancement aujourd'hui de la vaccination du personnel de l'éducation

L'ouverture de l'année scolaire dépend du taux de vaccination atteint parmi le personnel de l'éducation. La menace que présente l'épidémie est prise très au sérieux par les autorités publiques. A partir d'aujourd'hui, une campagne de vaccination contre le Covid-19 du personnel de l'Education nationale débutera, en prévision de la rentrée des classes qui s'annonce exceptionnelle. Pour la réussite de cette opération, 1 433 unités de dépistage et de suivi (UDS) des établissements scolaires, 41 services de médecine du travail et 16 centres médico-sociaux ont été mobilisés. Cette opération intervient en applications des orientations du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, lors des travaux de la Conférence nationale des directeurs de l'éducation tenue la semaine passée où il a appelé à la coordination avec les directeurs de la santé de wilaya, en vue d'organiser cette opération au niveau des unités de dépistage et de suivi dans les établissements scolaires et de fixer un calendrier de vaccination pour chaque établissement. Le même responsable a



également affirmé que la garantie de réussite de la rentrée scolaire et sociale dépendait de la «bonne» maîtrise des outils de gestion et de «l'intensification» du suivi sur terrain, tout en œuvrant à

consentir davantage d'efforts, resserrer les rangs et s'unir autour de l'intérêt national. Les syndicats de l'Education nationale se sont dits prêts à participer à la réussite de l'opération et à assurer une

reentrée scolaire «calme et sans danger» pour 10 millions d'élèves. Le ministère de l'Education nationale avait annoncé le report au 21 septembre de la rentrée scolaire pour l'année 2021-2022, prévue initialement pour le 7 septembre. Une fois cette opération de vaccination accomplie, les responsables de l'Education nationale seront appelés à gérer d'autres aspects pour préserver la santé des élèves et assurer de bonnes conditions d'études. Le volume horaire dans certaines matières suscitent déjà l'inquiétude des enseignants et des syndicats. Certains estiment qu'il est nécessaire de procéder au recrutement de nouveaux enseignants pour pouvoir alléger l'emploi du temps des enseignants et leur éviter un programme saturé pour la deuxième année consécutive. Aussi, le programme d'étude qui durera jusqu'à 17h30 dans certains établissements scolaires ne sera pas une sinécure pour les élèves et pour leurs enseignants, notamment dans les wilayas de l'intérieur du pays et les endroits où le transport pose problème.

Aomar F.

## LA QUESTION DU JOUR

### Vers la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc ?

Suite de la page une

Si il est possible de voir dans la sortie du représentant marocain à l'ONU relative à la Kabylie un contre-feu aussi insensé que pitoyable, destinée vainement à faire pièce à la position de l'Algérie en faveur de l'autodétermination du Sahara occidental, on ne peut en revanche trouver une excuse du même genre dans les menaces à peine voilées du ministre des Affaires étrangères d'un Etat de surcroît non reconnu par l'Algérie. Le Maroc ne peut être pris au sérieux pour ce qui concerne la Kabylie, partie intégrante de l'Algérie sans contestation possible, sinon de la part d'une organisation terroriste dont les jours sont maintenant comptés. Ce qui par contre n'a rien d'anodin, ce sont les menaces israéliennes, moins d'ailleurs en elles-mêmes que parce qu'elles ont été faites à partir du Maroc, dont le monarque venait à peine de dire que son pays ne pouvait vouloir du mal à l'Algérie, eu égard à la communauté de destin des deux peuples ; ce qui est nuisible à l'un finissant fatalement par se transmettre à l'autre, avait-il souligné à ce moment. Là n'est pourtant pas le plus significatif. Si lors de son premier voyage au Maroc, le ministre israélien avait seulement tenu à se montrer plein de complaisance pour ses hôtes, en prenant position pour eux contre les méchants algériens, ce n'aurait été que demimot. Il savait comment faire plaisir aux Marocains, alors il l'a fait, d'autant qu'il n'avait rien à perdre avec les Algériens, qui eux ne veulent rien avoir à faire avec son pays. Et qui militent au grand jour auprès des Etats africains pour ne pas avoir à subir sa présence en tant qu'observateur dans les instances de l'Union africaine. Le problème, c'est que ses déclarations, loin de surprendre les Algériens, les ont au contraire confortés dans le sentiment que le Maroc tramait bien quelque chose de particulièrement dangereux contre eux. S'ils avaient été surpris, deux années plus tôt, lorsque le Maroc avait de but en blanc rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran, sous le prétexte que celui-ci assistait militairement le Polisario, ils ne l'ont pas été cette fois-ci. Ce premier coup-là, personne ne l'attendait du reste, ni les Algériens, ni les Sahraouis, ni les Iraniens, qui d'abord avaient cru à une mauvaise plaisanterie. N'ayant rien à se reprocher vis-à-vis du Maroc, ils ne comprenaient pas de sa part un geste d'une telle extrémité. On sait maintenant à quelle logique de guerre israélienne cette rupture répondait.

M. H.

Covid-19

**Les professionnels de la communication invités à recevoir la 2<sup>e</sup> dose du vaccin aujourd'hui**

Le ministère de la Communication a invité tous les personnels de la corporation qui ont reçu la première dose du vaccin anti-Covid-19 les 23, 24 et 25 juillet derniers, à se présenter à la Maison de la presse Tahar-Djaout (Alger) pour prendre la deuxième dose les 22 et 23 août 2021 à partir de 9h00.

«Dans le cadre de la campagne vaccinale contre la pandémie Covid-19, entreprise par le ministère de la Communication en collaboration avec le ministère de la Santé, au profit des personnels de la corporation, nous informons tous ceux qui ont pris la première dose les 23, 24 et 25 juillet 2021 à la Maison de la presse Tahar-Djaout, sise au 1<sup>er</sup>-Mai, que la campagne vaccinale pour la 2<sup>e</sup> dose se fera les 22 et 23 août 2021 au même endroit à partir de 9h00», note le ministère dans un communiqué.

K. L.

Algérie/Sahel

# L'Algérie préoccupée par la recrudescence des actes terroristes commis dans les pays sahélo-sahariens

■ L'Algérie a exprimé, vendredi, sa préoccupation face à «la recrudescence, la fréquence et la gravité» des actes terroristes commis ces dernières semaines dans des pays sahélo-sahariens.

Par Hamid H.

«**L**a recrudescence, la fréquence et la gravité des actes terroristes que des pays sahélo-sahariens frères enregistrent ces dernières semaines et ces derniers jours inspirent à l'Algérie une vive préoccupation», indique un communiqué du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

«Ces actes terroristes qui sont dirigés contre des populations civiles prennent les caractéristiques avérées de crimes contre l'humanité et constituent des menaces alarmantes contre la sécurité collective du continent africain et contre la paix et la sécurité internationales», ajoute le ministère.

«L'Algérie condamne vigoureusement les attaques terroristes qui ont de nouveau endeuillé les peuples frères du Burkina Faso et du Mali, après celles qui ont visé le peuple nigérian frère», poursuit-il.

«L'Algérie qui accueille les structures de promotion de la sécurité panafricaine que sont le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert) et le Mécanisme africain



Ph/D. R.

de coopération policière (Afripol) appelle, dans le cadre de son mandat de Coordonnateur de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme, à une mobilisation accrue pour opérationna-

liser davantage et renforcer la riposte continentale à ce fléau», assure le ministère des Affaires étrangères. «Dans cet esprit, l'Union africaine doit pouvoir stimuler rapidement un vaste effort

de coopération et d'entraide pour préserver la vie et la dignité humaines à travers toute l'Afrique», conclut-il.

H. H.

Ministres des Moudjahidine et de la Solidarité nationale

## Rebigua et Krikou rendent visite à la moudjahida Chemli Djedjiga et à la veuve du chahid Soussaoui Aicha

**L**e ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, ont rendu visite, jeudi à Alger, à l'occasion du double anniversaire commémorant l'offensive du Nord-Constantinois et le Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956), à la moudjahida Chemli Djedjiga et à la veuve du chahid Soussaoui Aicha.

La délégation s'est rendue d'abord à la maison de la moudjahida et veuve du moudjahid Chemli Djedjiga à Zéralda qui les a accueillis avec des youyou, répétant avec émotion «puisse Allah accorder sa miséricorde aux chouhada» et priant Allah d'unir les rangs des Algériens et de protéger le pays et le peuple.

La même délégation s'est rendue ensuite à la maison de la veuve du chahid Soussaoui Aicha au Boulevard des martyrs. Agée de 90 ans, la moudjahida a évoqué son rôle et ses actions aux côtés de son époux, lors de la guerre de Libération nationale.

Le ministre des Moudjahidine a affirmé, à cette occasion, que la célébration du double anniversaire commémorant l'offensive du Nord-Constantinois et le Congrès de la Soummam (20 août 1955-



1956), deux haltes historiques majeures pour le peuple algérien, vient en reconnaissance des sacrifices des moudjahidines et des chouhada ainsi que de leurs familles, ajoutant que «l'Etat a institué cette journée nationale en reconnaissance à cette catégorie (moudjihid)».

Pour le ministre, «l'unité nationale, l'entraide et la communion entre les Algériens sont les principaux enseignements à tirer de cet anniversaire, et l'Etat

ne ménagera aucun effort pour garantir le droit de cette catégorie».

Les dossiers des disparus lors de cette offensive «constituent un des éléments de la Mémoire nationale, auxquels le département ministériel accorde un intérêt soutenu», souligne le ministre.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale a affirmé que cette visite représente «un modèle et un symbole de combat reflétant les sacrifices de

ces femmes, aux côtés des chouhada, qui se veut un exemple à suivre pour aujourd'hui et demain».

«Les générations montantes demeurent résolues à préserver les valeurs de fraternité, de solidarité et d'unité nationale et fidèles au serment fait aux valeureuses chahidate et moudjahidate et à tous les vaillants chouhadas», a-t-elle rappelé. Aujourd'hui, ces valeurs se sont illustrées à travers l'élan de solidarité face aux incendies déclenchés dans plusieurs wilayas, a-t-elle poursuivi.

Les deux ministres ont remis ensuite des attestations de reconnaissance à la moudjahida Chemli et à la veuve du chahid Soussaoui, pour leur rôle durant la Révolution.

Accompagnant des enfants inscrits aux établissements sous tutelle du ministère de la Solidarité nationale, dans une visite au Musée national du Moudjahid pour assister à un exposé sur les différentes étapes historiques phares des révoltes populaires et de la révolution nationale, les deux responsables ont réaffirmé leur attachement au principe de préservation des constantes nationales afin de les inculquer aux générations futures.

H. H.

Algérie

# Rebond de la croissance économique à 2,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre

■ L'économie algérienne a renoué avec la croissance au premier trimestre 2021 avec un bond du Produit intérieur brut (PIB) de 2,3 % sur un an, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



Par Salem K.

La croissance économique est ainsi répartie après quatre trimestres de contraction en raison des impacts directs et indirects de la pandémie de Covid-19, souligne l'ONS, rappelant que sur toute l'année 2020, le PIB a baissé de 4,9 %.

Le premier trimestre 2021 a été marqué, en effet, par «des croissances positives de tous les secteurs d'activité économique», a fait remarquer l'Office. La hausse du PIB a été tirée principalement par l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de 7,5 % au premier trimestre 2021, contre une forte baisse de 13,3 % à la même période de 2020. Cette performance s'est réalisée dans un contexte de hausse des prix remarquable sur le mar-

ché pétrolier, à 61,7 dollars le baril au premier trimestre 2021 contre 52,2 dollars une année auparavant (+18,1 %). Les augmentations de prix des hydrocarbures ont conduit à une hausse du déflateur de la valeur ajoutée des hydrocarbures de 11,9 % au premier trimestre 2021 après la forte baisse de 19,3 % au premier trimestre 2020. Hors hydrocarbures, la croissance est également de retour au premier trimestre. Le PIB hors hydrocarbures a enregistré un accroissement de 1,4 % contre une baisse de 1,2 % une année auparavant.

Elle est tirée essentiellement par la croissance de l'industrie et celles des secteurs du Bâtiment-Travaux publics et Hydraulique (BTPh) y compris services et travaux publics pétroliers) et des services non marchands qui connais-

sent des taux d'accroissement de, respectivement, 3,3 %, 4,0 % et 2,5 %.

En valeurs courantes, le PIB du premier trimestre 2021 a connu une croissance de 8,6 % au lieu d'une baisse de 5,0 % durant la même période de l'année 2020, suite à une hausse de son déflateur de 6,2 % conjuguée à une croissance positive en volume de 2,3 %. Ainsi, la hausse du niveau général des prix au premier trimestre 2021 a été de 6,2 % contre une baisse de 1,4 % durant la même période de l'année précédente.

## L'investissement progresse de 3,3 %

Par secteur, le premier trimestre 2021 a été marqué par une augmentation modérée de

l'activité agricole de l'ordre de 0,6 % au lieu d'une croissance de 2 % durant la même période de l'année 2020, souligne l'ONS, ajoutant que ce secteur a été de nouveau confronté à des «conditions climatiques sévères» et à un «stress hydrique important» qui influenceront sur ses performances.

Dans le secteur de l'industrie, la valeur ajoutée globale réalisée au premier trimestre 2021 a conduit à une croissance de 3,3 % au lieu d'une baisse de 0,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette croissance est tirée essentiellement par la valeur ajoutée des industries agroalimentaires, des ISMME (industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électriques) et des matériaux de construction.

Pour celui du BTPh (y compris les services et travaux publics pétroliers), il a enregistré une croissance de 3,9 % au premier trimestre 2021, contre 1,8 % pendant la même période de l'année précédente. Le sous-secteur des services et travaux publics pétroliers a rebondi fortement avec une hausse de 10,1 % alors qu'il avait enregistré une baisse importante de 8,0 % au premier trimestre 2020.

Quant aux services marchands, ils affichent une légère croissance de 0,3 % contre une décroissance de 2,7 % une année auparavant. Le sous-secteur des Transports et Communications et celui des hôtels-café-restaurants ont enregistré des baisses respectives de 1,5 % (contre -4,8 % au premier trimestre 2020) et 7,0 % (contre -3,5 %), alors que le sous-secteur du Commerce a crû de 2,8 % (contre -1,5 %),

celui des Services fournis aux entreprises de 2,1 % (contre 1,2%) et des Services fournis aux ménages de 1,2 % (contre -0,9 %).

Pour ce qui est des services non marchands, durant le premier trimestre 2021, la valeur ajoutée a enregistré une augmentation de 2,5 % contre une baisse de 0,5 % une année auparavant. Ceci est le résultat conjugué de l'accroissement en volume des valeurs ajoutées des activités des Administrations publiques (2,5 % contre -0,7 %), des Services financiers (1,9 % contre 2,4 %), et des Affaires immobilières (3,0 % contre 2,3 %).

Le bilan de l'ONS fait ressortir, par ailleurs, une hausse de la demande finale totale (+1,2 %) du fait, notamment, de l'augmentation du volume des exportations de biens et services de 11,2 % et l'augmentation du volume de la consommation finale des ménages au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 qui a enregistré une croissance de 1,8 % après la baisse 0,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. A l'inverse, la demande intérieure (PIB + importations de biens et services-exportations de biens et services) a évolué en volume à un rythme de -0,5 % par rapport au premier trimestre 2020.

Cette légère baisse de la dépense intérieure s'explique par le recul de l'accumulation, même si l'investissement a augmenté en volume de 3,3 % au premier trimestre 2021 contre une baisse de 4,5 % au premier trimestre 2021. Elle s'explique également par le recul de 3 % du volume des importations de biens et services après la baisse de 16,6 % au premier trimestre 2020.

S. K.

Matières premières

## L'or se stabilise, le cuivre s'affaïsse et le coton décolle

Le prix de l'or s'est stabilisé sur la semaine après un début du mois tumultueux, entre les vents contraires de l'inquiétude des investisseurs et de la hausse du dollar.

«Ce n'est pas surprenant que le marché ait repris son calme après le feu d'artifice de la semaine précédente, quand l'or avait plongé sous 1 700 dollars le lundi avant d'effacer une grande partie de ses pertes au fil des jours», rappelle Lukman Otunuga, analyste chez FXTM.

Les pertes avaient été provoquées par la hausse du dollar, qui érode le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises sur le marché international, où le coût de l'or est fixé en monnaie américaine.

«Les perspectives à court terme restent limitées par la hausse du dollar et des taux américains avant la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole la semaine prochaine», commente Ole Hansen, analyste chez Saxo Bank.

Le marché estime possible que la

Banque centrale américaine (Fed) ouvre à cette occasion la porte à un durcissement futur de sa politique monétaire, ce qui rendrait le dollar plus attractif.

«Même si l'or recule légèrement, il se porte quand même un peu mieux que les autres matières premières», rappelle Jim Reid, analyste chez Deutsche Bank.

Vers 15h40 GMT, l'once d'or valait 1 782,94 dollars, contre 1 779,75 dollars le vendredi précédent en fin de séance.

Le prix du cuivre a été malmené cette semaine sur le London Metal Exchange (LME), repassant sous les 9 000 dollars la tonne jeudi et vendredi, pour la première fois depuis le 14 avril.

Le métal rouge «a décliné en raison des inquiétudes liées aux chiffres de la croissance chinoise», a expliqué M. Hansen, le pays englobant la moitié du cuivre mondial.

L'appréciation du dollar, de l'ordre de 1 % sur la semaine face aux principales monnaies, a également pesé sur le prix du cuivre, devenant comme l'or plus coûteux

pour les acheteurs munis d'autres devises.

Considéré comme le baromètre de l'économie mondiale, le cuivre subit aussi de plein fouet la hausse des cas de Covid-19, menace pour la reprise des économies à court terme, soulignent plusieurs analystes.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 9 032,00 dollars vendredi à 15h40 GMT (17h40 à Paris), contre 9 570,00 dollars le vendredi précédent à la clôture.

Les cours du coton ont touché mardi un sommet en sept ans, après une course à la hausse entamée au début du mois, tirés notamment par des prévisions de production décevantes du ministère de l'agriculture américain.

Mardi, le livre de coton pour livraison en décembre à New York est montée jusqu'à 96,71 cents, un plus haut depuis mars 2014.

Ce pic, atteint au lendemain de la publication des estimations de récoltes

mondiale et américaine de coton par le ministère de l'Agriculture américain (USDA), a été gravi à la faveur d'investissements spéculatifs, soulignent plusieurs analystes.

Objet de prises de bénéfices, le coton a vu son cours redescendre légèrement en deuxième partie de semaine.

Selon Peter Egli de Plexus Cotton, «il n'y a pas de grands risques que le marché s'affaïsse jusqu'à ce que nous sachions ce que la récolte va faire mi-octobre, à moins d'un problème économique, parce qu'il n'y a juste pas assez de coton».

Le rapport de l'USDA avait frappé les esprits en abaissant de façon inattendue les perspectives de production américaine, notamment à cause d'un rendement des récoltes au plus bas depuis 2015.

Le livre de coton pour livraison en décembre à New York valait 93,14 cents vendredi vers 15h40 GMT, contre 94,32 cents à la clôture vendredi dernier.

S. K.

Festival d'Angoulême

# L'art algérien à l'honneur

■ En parallèle de la compétition filmique, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, le Musée d'Angoulême et l'espace Franquin, trois lieux emblématiques à Angoulême, accueilleront trois expositions d'œuvres issues de la Collection Lemand. Il s'agit d'œuvres réalisées par des artistes incontournables de la scène algérienne dont Abdallah Benanteur, Mahjoud Ben Bella et Denis Martinez.



Par Abia Selles

Le Festival du film francophone d'Angoulême rend hommage cette année au cinéma et à la créativité algérienne. La programmation de cette 14<sup>e</sup> édition du festival comprendra la sélection d'une quinzaine de longs-métrages algériens, choisie par les équipes du festival sur propo-

sition de l'équipe cinéma de l'Institut du monde arabe à savoir, «*Abou Leila*» d'Amine Sidi-Boumediène, «*Chroniques des années de braise*» de Mohamed Lakhdar Hamina et autres. En parallèle de cette compétition filmique, la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, le Musée d'Angoulême et l'espace Franquin, trois lieux embléma-

tiques à Angoulême, accueilleront trois expositions d'œuvres issues de la Collection Lemand. Il s'agit d'œuvres réalisées par des artistes incontournables de la scène algérienne, dont Abdallah Benanteur, Mahjoud Ben Bella et Denis Martinez.

Le public peut apprécier une œuvre de Abdallah Benanteur intitulée «*Le Lac*». Réalisée en 1987 avec la technique huile sur

toile, cette œuvre est dans une collection de Claude et France Lemand.

A la Cité internationale de la BD et de l'image et lors d'une exposition intitulée «*La Musique des signes*», des œuvres connues dont «*Thaï*», «*Les belles feuilles*», «*La Piscine*», «*Roubaix*», «*Maya*» de l'artiste algérien Mahjoud Ben Bella, sont exposées au public depuis le 20 août courant jusqu'au 20 octobre prochain. Commentant l'œuvre de cet artiste, Alain Jaubert avait écrit : «*Avec sa couleur savane, ses poils sauvages, le papier, le papier thaï de Mahjoud Ben Bella porte l'émotion de son artisanat d'origine, il sent sa jungle, il bruisse de rumeurs jungle, il bruisse de rumeurs asiatiques, il craque, il se gondole, montre ses veines, sa paille et son grain, se souvient du mariage entre les bouillies de cartons et les bouillies de cartons et le grossier châssis l'a engendré*».

En cette même période et dans la salle Corto Maltese de l'espace Franquin, des œuvres de l'artiste Denis Martinez dont «*D'un linceul à l'autre*» (1999) sont à découvrir. «*A travers l'exposition Denis Martinez. Un destin algérien, Jack Lang, Claude Lemand et la ville d'Angoulême*

soulignent l'importance et l'originalité de Denis Martinez, infatigable arpenteur de la terre algérienne. Né en 1941, Denis Martinez l'intranquille concentre dans les différents prismes de sa création l'histoire artistique de l'Algérie contemporaine depuis 1962. Une trajectoire unique, un riche vocabulaire formel et un trait inimitable. Promoteur de la polyphonie des arts, par la mobilisation de la musique et de la poésie comme ferments artistiques puissants et féconds, sans oublier ses installations et ses fameuses performances, qui disent sa capacité à passer de l'art moderne et de ses codes à l'art contemporain qui les déconstruit pour échapper à la "représentation". Et surtout mettre à son crédit son goût, si rare dans le monde de l'art, pour le travail collectif, sa volonté d'être au milieu des siens, dans cette Algérie natale, vitale, de créer pour eux, avec ses amis peintres, poètes, musiciens, pour et avec ces femmes de Kabylie qui participent à ses cortèges», selon l'écrit d'Anissa Bouayed. Il est à noter qu'une programmation musicale inédite, mêlant le moderne et le traditionnel, l'Occident et l'Algérie, ponctuera la manifestation.

A. S.

Théâtre national algérien

## Un concours à la mémoire de Said Hilmi

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) organise un concours en hommage au comédien Said Hilmi, une des figures du théâtre et du cinéma algériens, disparu dernièrement à l'âge de 82 ans, a

annoncé l'établissement sur sa page Facebook.

Ouvert jusqu'au 22 septembre aux amateurs et professionnels du théâtre âgés de plus de 20 ans, le concours dédié à la mémoire d'un des grands noms du théâtre algé-

rien récompense les trois meilleurs spectacles de comédie.

Les candidats auront à monter un spectacle de comédie théâtrale d'une durée de 5 à 10 minutes à envoyer en format vidéo à mussabaka.tna.2021@

gmail.com

Né en 1939 à Tizi-Ouzou, Said Hilmi s'est intéressé au théâtre dès son jeune âge en animant des programmes radiophoniques en kabyle sur le théâtre comme «*Akardeche*» sur les ondes de la Chaîne 2

de la Radio algérienne.

Dans le cinéma, il a été distribué dans plusieurs films, notamment «*Ali au pays des mirages*» (1979) de Mohamed Rachedi, «*Douar des femmes*» (2005) de Mohamed Chouikh.

F. H.

Exemption de quarantaine de Nicole Kidman à Hong Kong

## La décision suscite la colère de la population

La décision de Hong Kong d'accorder à la star hollywoodienne Nicole Kidman une exemption de quarantaine afin qu'elle puisse tourner pour Amazon une série sur la vie de riches expatriés a suscité la colère de la population.

Le centre financier connaît l'une des quarantaines les plus contraignantes et longues au monde pour tous les voyageurs en provenance de l'étranger.

Jusqu'à présent, ces mesures ont permis de limiter le nombre de cas de Covid-19 à environ 12 000 pour 7,5 millions d'habitants. Mais depuis 18 mois, nombre de résidents sont coupés de leur famille vivant à l'étranger.

Les personnes arrivant des pays considérés à haut risque sur le plan du Covid, notamment les Etats-Unis, la France et la

Grande-Bretagne, doivent effectuer une quarantaine de 21 jours dans un hôtel. Mais l'actrice de 54 ans a été autorisée à contourner ces mesures. Le Bureau du commerce et du développement économique a confirmé que la

star australienne et d'autres membres de l'équipe de tournage ont obtenu une exemption dans le cadre «*d'un travail professionnel spécifique*».

Depuis son atterrissage le 12 août à Hong Kong, dans un jet

privé en provenance d'Australie, les tabloïds ont suivi chacune de ses apparitions.

Elle a notamment fait du shopping deux jours après son arrivée et a ensuite tourné dans le quartier de Sai Wan, sur l'île de

Hong Kong. Nicole Kidman est la productrice déléguée de «*Expats*», une série basée sur le livre de Janice YK Lee (2016), qui raconte la vie de rêve de trois Américaines dans la ville.

R. I.

Pompéi

## Découverte d'une momie exceptionnellement bien conservée

Deux mille ans après sa destruction, la ville ensevelie de Pompéi n'a pas fini de livrer tous ses secrets. Les restes partiellement momifiés d'un esclave affranchi devenu riche ont été découverts le 18 août. Entrepris dans un cimetière à l'est de la cité antique, le squelette est remarquablement bien préservé.

Le résident de la tombe est un dénommé Marcus Venerius Secundio. Du moins, c'est l'inscription marquée sur la plaque de la sépulture de la nécropole de Porta Sarno. L'homme serait un ancien esclave affranchi.

Il aurait même gravi les échelons de la société antique, avant même de devenir un riche Romain. «*La découverte a surpris tout le monde, y compris le spécialiste en archéologie funéraire*», a déclaré le directeur du parc archéologique. Gabriel Zuchtriegel, à l'agence de presse allemande DPA. Et pour cause, les corps adultes étaient habituellement incinérés selon les pratiques funéraires traditionnelles de l'époque.

Pas celui de Marcus Venerius Secundio. Enfermé dans une chambre hermétiquement fermée, ses restes ont été particulière-

ment bien conservés. Des touffes de cheveux blancs trônant sur le sommet du crâne, une partie d'une oreille encore intacte et des ossements toujours présents.

Les premiers tests exposent qu'il est décédé vers l'âge de 60 ans rapporte «*The Guardian*». Aussi entreposés dans le tombeau, une paire de balsamiques (réceptifs), quelques tissus et une urne en verre. Celle-ci porte le nom d'une femme, Novia Amabilis, potentiellement l'épouse de Secundio.

R. C.



## Afghanistan

# Le cofondateur des talibans à Kaboul où l'évacuation se poursuit dans le chaos

■ La direction des talibans se rassemblait cette semaine à Kaboul pour définir les contours d'un gouvernement «inclusif», alors que la gigantesque opération d'évacuation dans la capitale afghane, «l'une des plus difficiles de l'histoire» selon Joe Biden, se poursuivait dans le chaos.

Par Mourad M.

Le cofondateur et numéro deux des talibans, Abdul Ghani Baradar, est arrivé hier à Kaboul après avoir passé deux jours à Kandahar, berceau du mouvement. Ce mollah, qui dirigeait jusque-là le bureau politique des talibans au Qatar, va «rencontrer des responsables jihadistes et des responsables politiques pour l'établissement d'un gouvernement inclusif», a déclaré à l'AFP un haut responsable taliban. D'autres leaders du mouvement ont été aperçus dans la capitale afghane ces derniers jours, dont Khalil Haqqani, l'un des terroristes les plus recherchés au monde par les États-Unis, qui ont promis une récompense de 5 millions de dollars contre des informations permettant sa capture. Des réseaux sociaux pro-talibans ont montré Haqqani rencontrant Gulbuddin Hekmatyar, considéré comme l'un des chefs de guerre les plus cruels du pays pour avoir notamment bombar-

dé Kaboul durant la guerre civile (1992-96). Hekmatyar, surnommé «le boucher de Kaboul», était un rival des talibans avant que ceux-ci ne prennent le pouvoir entre 1996 et 2001. Depuis l'arrivée de Baradar sur le sol afghan, les talibans ont assuré que leur règne serait «différent» du précédent (1996-2001), marqué par son extrême cruauté notamment à l'égard des femmes. Ils ont répété vouloir former un gouvernement «inclusif», sans toutefois entrer dans les détails. Mais six jours après leur prise de contrôle, le devenir politique de l'Afghanistan préoccupe moins la communauté internationale que l'évacuation, dans le chaos le plus total, de milliers d'Afghans. Hier, les routes menant à l'aéroport de Kaboul continuaient d'être congestionnées. Malgré des jours d'échec, des milliers de familles se massaient encore devant l'aérodrome, espérant monter par miracle dans un avion. Devant elles, des militaires américains et une brigade des forces spéciales

afghanes se tenaient aux aguets pour les dissuader d'envahir les lieux. Derrière eux, des talibans, désormais accusés de traquer des Afghans ayant travaillé pour l'Otan pour les arrêter et de restreindre l'accès à l'aéroport qu'ils souhaitent quitter à tout prix, observaient la scène. Nouvelle incarnation du désespoir, un vidéo d'un soldat américain soulevant un bébé par-dessus les barbelés surplombant l'aéroport a fait le tour du monde. «Les parents ont demandé aux Marines de s'occuper du bébé parce qu'il était malade», a expliqué John Kirby, le porte-parole du Pentagone. «C'était un acte de compassion», a-t-il ajouté, quelques jours après que des avions américains ont décollé malgré la présence d'Afghans dans leur train d'atterrissage, provoquant plusieurs chutes mortelles. La gigantesque opération d'évacuation à Kaboul, qualifiée par Joe Biden de «l'une des plus difficiles de l'histoire», mobilise depuis une semaine, dans des conditions chaotiques, des avions du monde entier pour évacuer par l'aéroport de la capitale afghane des diplomates, d'autres étrangers et des Afghans fuyant un pays tombé aux mains des talibans. «Je ne peux pas promettre ce qu'en sera l'issue finale ni qu'il n'y aura pas de risques de pertes en vies humaines», a déclaré le président américain. Les États-Unis, qui prévoient d'évacuer plus de 30 000 Américains et civils afghans via leurs bases de



Ph. > D. R.

Koweït et au Qatar, affirment avoir déjà fait sortir plus de 13 000 personnes depuis le 14 août. La pression va crescendo pour obtenir les places restantes, alors que, selon un rapport d'un groupe d'experts travaillant pour l'ONU, les talibans possèdent des «listes prioritaires» d'Afghans recherchés, les plus menacés étant les gradés de l'armée, de la police et du renseignement. Le rapport indique que les talibans effectuent des «visites ciblées» chez les personnes recherchées et leurs familles. Leurs points de contrôle filtrent aussi les Afghans dans les grandes villes et ceux souhaitant accéder à l'aéroport de Kaboul. Des talibans recherchant un journaliste de Deutsche Welle (DW), désormais installé en Allemagne, ont abattu mercredi un membre de sa famille et en ont grièvement blessé un autre, a signalé la radio allemande. La Fédération internationale des journalistes (FIJ) indique avoir reçu «des centaines de

demandes d'aide» de professionnels de l'information afghans, majoritairement des femmes, chez qui règnent «la panique et la peur». Les talibans affirment que leurs hommes n'étaient pas autorisés à agir ainsi. «Certaines personnes le font encore, peut-être par ignorance (...) Nous avons honte», a tweeté un de leurs hauts responsables, Nazar Mohammad Mutmaen. Les talibans ont dit vouloir établir de «bonnes relations diplomatiques avec tous les pays», mais prévenu qu'ils ne feraient aucun compromis sur leurs principes religieux. La Chine, la Russie, la Turquie et l'Iran ont émis des signaux d'ouverture, les pays occidentaux restant méfiants. L'économie afghane, sinistrée, dépend pour beaucoup de l'aide internationale. «Une personne sur trois est en situation d'insécurité alimentaire dans le pays, confronté à une sévère sécheresse», selon le Programme alimentaire mondial (PAM). M. M.



## Commentaire

Dialogue

Par Fouzia Mahmoudi

Alors qu'il lui reste à peine un peu plus d'un mois à la tête de l'Allemagne, la chancelière Angela Merkel profite de ses derniers jours en tant que femme la plus puissante du monde pour demander à Vladimir Poutine de libérer l'opposant Alexei Navalny, dont c'est le premier anniversaire de l'empoisonnement qu'il impute au Kremlin, un appel rejeté par le président russe. «Une fois de plus, j'ai réclamé au président russe la libération d'Alexei Navalny et j'ai clairement dit qu'on continuerait», a déclaré Merkel au cours d'une conférence de presse commune à Moscou avec Vladimir Poutine. Ce dernier lui a rétorqué que son principal opposant n'était pas détenu «pour ses activités politiques», mais pour «une infraction criminelle envers des partenaires étrangers». Retourné en Russie en janvier après une convalescence en Allemagne, Alexei Navalny avait immédiatement été arrêté puis condamné à une peine de deux ans et demi de prison dans une affaire de fraude qu'il dénonce comme politique. Les autorités russes se sont attelées ces derniers mois au démantèlement de son réseau avant les législatives de septembre, classant ses organisations «extrémistes», bloquant des sites internet qui lui sont liés et plaçant ses alliés et ses proches en liberté surveillée. Militant anticorruption, Alexei Navalny est surtout connu pour ses enquêtes dénonçant le train de vie et les malversations des élites russes, y de compris Vladimir Poutine et de son entourage. Vladimir Poutine estime quant à lui, ainsi qu'il l'a dit vendredi, que «la lutte contre la corruption ne doit pas être utilisée à des fins politiques», tout en assurant que «la lutte contre la corruption est très importante» et que la Russie fera «tout» pour l'éradiquer. La visite d'Angela Merkel en Russie intervient un an jour pour jour après l'empoisonnement d'Alexei Navalny, qu'il a attribué au Kremlin et aux services de sécurité russes, le FSB. L'opposant a remercié vendredi, de sa prison, dans un message sur les réseaux sociaux, tous ceux qui lui ont sauvé la vie et affirmé qu'il poursuivrait son combat. En dépit de ce revers, Merkel plaide pour sa part pour la poursuite du dialogue avec la Russie malgré leurs oppositions. Pour Poutine, cette ultime rencontre avec la chancelière n'était pas «juste une visite d'adieu», mais une rencontre «sérieuse» entre ces vétérans de la vie politique européenne car «beaucoup de questions doivent être discutées», entre une russophone qui a grandi en RDA, et un président russe germanophone qui servit le KGB en Allemagne de l'Est. Reste à voir si le successeur de Merkel sera également enclin à préserver le dialogue avec le Kremlin, ou s'il se positionnera sur une ligne se calquant sur celle de l'UE qui refuse de considérer Poutine comme un interlocuteur à part entière et continue de le traiter comme un adversaire à combattre. F. M.

## Conflit en Ethiopie

### Prise en tenaille, la minorité Qemant fuit vers le Soudan

Rattrapés par des combats s'étendant désormais à leurs villages dans le nord de l'Ethiopie, des membres de la minorité ethnique Qemant disent n'avoir pas eu d'autre choix que de fuir au Soudan voisin. «Des maisons ont été brûlées et des gens tués avec des machettes», affirme Emebet Demoz, qui a fui le mois dernier. «Nous n'avons même pas pu emporter les corps et les enterres», ajoute cette femme d'une vingtaine d'années qui a trouvé refuge dans un centre de transit dans le village soudanais de Basinga, à la frontière. Comme Emebet Demoz, quelque 3 000 Qemants sont arrivés au Soudan ces dernières semaines, selon des responsables soudanais. Depuis fin juillet, les affrontements entre l'armée éthiopienne et les forces du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF) ont gagné plusieurs régions du nord du pays, dont l'Amhara et celle de l'Afar, poussant ses habitants, dont les Qemants, sur la route de l'exil. Les

Qemants ont réclamé ces dernières années une autonomie vis-à-vis des Amharas, une revendication donnant lieu à de fréquents affrontements. Or le peuple Amhara a rallié l'offensive lancée par le Premier ministre, Abiy Ahmed, au Tigré, en vue notamment de récupérer des territoires perdus il y a des décennies. «Les combattants Amharas soutenus par le gouvernement ont voulu nous expulser de nos terres», lance Emebet Demoz. «Ils nous tuent car nous sommes une minorité ethnique». Un porte-parole du gouvernement régional de l'Amhara a catégoriquement nié que cette communauté était visée. «Les Qemants et les Amharas sont un même peuple vivant ensemble depuis des milliers d'années», a déclaré Gizachew Muluneh. Pour lui, ceux qui se disent réfugiés sont en fait des personnes soutenant le «groupe terroriste TPLF». Selon les Nations unies, les combats ont déjà déplacé près de 200 000 personnes de la région de

l'Amhara, où les violences accentuent le fossé entre les deux communautés. «Les Amharas voulaient qu'on prenne leur parti contre les Tigréens», raconte Balata Gochi, qui a fui le nord-est de l'Ethiopie fin juillet. Mais «nous avons refusé de prendre parti alors ils nous ont combattus», a-t-il ajouté. A Basinga, où sont hébergés un millier de réfugiés, Emebet Demoz couche sous une bâche en plastique qui ne la protège ni des fortes pluies saisonnières ni de la chaleur étouffante de l'été. Mais «au moins ici, nous sommes en sécurité», assure-t-elle. Interviewés par l'AFP à Basinga et aux alentours, les réfugiés Qemants affirment être victimes d'un «conflit ethnique». Ralliés aux forces gouvernementales, des combattants Amharas souhaitent mettre fin à un litige foncier de longue date avec le TPLF, qu'ils accusent d'avoir confisqué des terres durant ses trois décennies au pouvoir, auxquelles l'arrivée de M. Abiy au pouvoir en 2018 a mis fin.

Maroc/Malgré l'opposition populaire

# Mohammed VI veut aller plus loin dans la normalisation avec les Israéliens

■ Le roi du Maroc, Mohammed VI, a adressé, vendredi, une lettre au président de l'entité sioniste, Isaac Herzog, dans laquelle il exprime son souhait d'aller plus loin dans la normalisation des relations, et ce, en dépit du rejet exprimé plus d'une fois par la rue marocaine.



Par Moncef G.

« Je me réjouis des mesures prises pour la reprise des contacts entre nos deux pays. Je suis convaincu que nous allons pérenniser cet élan afin de promouvoir les perspectives de paix pour tous les peuples de la région », a écrit Mohammed VI en réponse à une missive signée par le président de l'entité sioniste et remise par son ministre des Affaires étrangères, au cours de sa récente visite à Rabat.

Le Maroc et l'entité sioniste ont annoncé, entre autres, l'ouverture de représentations diplomatiques et l'échange de visites officielles dont probablement

celle du monarque lui-même. Dans sa lettre, le roi du Maroc a dit espérer que le «renouveau des liens entre les pays encouragera la paix régionale».

Mohammed VI, qui assure la présidence du Comité Al-Qods, organisme chargé de veiller sur les lieux saints de l'Islam dans la vieille cité, n'a, cependant, pas réagi lorsque les Palestiniens subissaient la répression des forces israéliennes dans la ville d'Al-Qods, au printemps dernier.

La normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste a été décidée dans le cadre d'un deal garantissant au Maroc la reconnaissance, par l'ex-président américain, Donald Trump, de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occi-

dental. Le rapprochement entre le Maroc et l'entité sioniste a été pourtant massivement rejeté par la rue marocaine. Plusieurs manifestations dénonçant la normalisation ont été organisées dans différentes villes du royaume, certaines d'entre elles ayant été brutalement réprimées.

Au mois de mars dernier, «le Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation» a été créé par des associations marocaines activant dans différents domaines.

Un mois plus tôt, le Groupe d'action national pour la Palestine au Maroc avait appelé à renouveler la mobilisation continue des Marocains, pour organiser des rassemblements populaires d'envergure contre

l'accord de normalisation qui menace la stabilité de toute la région, dénonçant «la politique du chantage et de diabolisation menée par le régime contre les Marocains libres qui rejettent toute relation avec l'entité sioniste». Le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Ahmed Wihmane, quant à lui, a qualifié de «désastre» la normalisation des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste. Plus récemment, le secrétaire général de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Aziz Hanawi, s'est interrogé dans une tribune postée sur Facebook si le Maroc ne faisait pas office d'antenne diplomatique israélienne en Afrique, et ce, suite à la publication d'un article de la MAP qui a qualifié l'attribution de la qualité d'observateur à l'Israël auprès de l'Union africaine (UA) d'«échec pour la diplomatie algérienne».

«Le retour d'Israël à l'UA comme observateur est-il pour autant une victoire diplomatique pour le Maroc ?», s'est encore demandé le secrétaire général de l'Observatoire marocain contre la normalisation en s'adressant à l'auteur de l'article. Estimant que «cet article offi-

ciel» publié sur le site de la MAP était un autre scandale qui vient s'ajouter à la série des scandales du Royaume marocain, M. Hanawi a cité, entre autres scandales, celui de Bourita lors de son passage à «Aipac» (Comité américano-israélien des affaires publiques), le scandale de l'ambassadeur du Maroc aux Nations unies, Omar Hilale, et ses positions «pro-sionistes» ainsi que son soutien à «l'autodétermination de la kabylie», outre les scandales de Bayoud, le responsable du bureau de liaison du Maroc à Tel-Aviv.

«Le Maroc dont le souverain préside le Comité El Qods est-il tombé aux mains d'une bande de responsables qui activent comme s'ils représentaient le gouvernement de Tel-Aviv et non de celui de Rabat ?», s'est-il également interrogé.

## 8 216 nouvelles infections au Covid-19 et 115 décès supplémentaires en 24 heures

Le Maroc a enregistré 8 216 nouvelles infections au Covid-19 au cours des dernières 24 heures, portant ainsi le nombre total des cas confirmés à 799 775, a annoncé, vendredi, le ministère de la Santé.

Le nombre de décès dus à cette maladie a atteint 11 587 (+115) tandis que le nombre de guérisons s'est élevé à 707 143 (+8 671), précise le bulletin quotidien du ministère.

Mauritanie

## L'accès à l'état civil aux victimes de l'esclavage en question

Le lundi 16 août, l'organisation de défense des droits de l'Homme, SOS Esclaves, a organisé une journée de sensibilisation sur la nécessité de l'accès à l'état civil aux victimes de l'esclavage, dans le cadre d'un programme financé par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Mauritanie. SOS Esclaves compte, d'ailleurs, lancer en ligne une pétition visant à assouplir les conditions d'enregistrement à l'état civil pour les victimes de l'esclavage.

Lors de cette journée, nous avons recueilli les avis de Samory Ould Beye, Brahim Ould Ramdhane et Sneiba Ould Kory sur cette lancinante problématique de l'inscription dans les fichiers d'état civil.

Samory Ould Beye, secrétaire général de la Confédération libre des travailleurs de Mauritanie (Cltm) : «Ce problème d'accès à l'état civil des esclaves ou anciens esclaves doit trouver des solutions. Ça peut se faire à travers des propositions, un diagnostic de cette situation pour savoir où se trouve les entraves, les problèmes réels et apporter des solutions, suggérer des solutions à l'Etat, chercher à impli-

quer ou à amener d'autres forces ou puissances économiques comme la Banque mondiale ou l'Union européenne à s'investir dans un programme national qui vise réellement à permettre à ces catégories de populations d'accéder ou au moins de faciliter leur accès à cet état-civil. Quand on exige d'un père ou d'une mère ou à quelqu'un d'autre qui n'a jamais connu sa mère ou son père, ça veut dire qu'on le prive des opportunités d'accéder à l'état civil. Il faudrait que nous puissions tenir compte de certaines réalités sinon nous risquons d'avoir 30 % ou 40 % d'une population apatride. Avoir une population de ce pourcentage apatride c'est grave. Une population qui ne s'identifie pas, qui n'a pas la nationalité. Toutes les générations futures n'auront jamais cette possibilité de se doter de papiers d'état civil et elles deviendront apatrides. C'est très grave pour un citoyen d'un pays qui n'a pas ses droits et quand on n'a pas accès à l'état civil, on n'a aucun autre droit, droit au travail, droit au crédit agricole ou bancaire».

Brahim Ramdhane, président de la Fondation Sahel pour la défense des droits de

l'Homme, l'appui à l'éducation et à la paix sociale : «Il y a un grand problème pour l'accès à l'état civil pour tous les Mauritaniens, mais particulièrement pour la communauté haratine et aussi nos frères négro-africains, halpoulars, soninkés et wolofs. C'est pourquoi on a tendance à dire qu'il y a quelque chose de prémédité qui se cache derrière cette affaire. Il y a des obstacles techniques, on peut les comprendre, mais il y a des obstacles plus ou moins politiques. La société civile doit agir vite parce qu'il y a beaucoup de Mauritaniens qui ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école, des milliers d'enfants qui sont nés hors mariage ne peuvent pas avoir leur état civil parce que ça pose un obstacle. Il y a les enfants victimes de l'esclavage et les victimes de l'esclavage qui quittent leur terroir et qui viennent ici en fuite ou qui quittent l'esclavage. Ça leur pose un problème parce qu'on leur demande de revenir pour être recensés. Il y a les prisonniers, les anciens prisonniers qui viennent nous voir chaque jour pour dire voilà : celui-là était emprisonné pour 15-10 ans, 20 ans et il sort cou-

per de toutes ses racines et il se trouve qu'il a des enfants qui doivent eux aussi avoir leur état civil mais ça leur pose un grand problème. On doit lever le voile sur le côté politique. Ceux qui ont posé ce problème d'état civil, ils l'ont réglé à 50 %, ça, il faut le reconnaître, mais il y a des problèmes qui se posent, des obstacles qui se posent, maintenant qu'on les connaît, il faut trouver les solutions qui englobent tous les Mauritaniens, qui facilitent l'accès, qui enlèvent certains obstacles et certains papiers inutiles. Les commissions qu'on crée pour valider la nature ou l'appartenance de la personne sont très mal conçues. Sur le plan tribal, régional, il y a des règlements de compte. Quand un maître esclavagiste est membre d'une commission, il ne va pas accepter de valider ses esclaves qui sont en fuite. Donc, ça pose un grand problème. Ces commissions n'ont pas de raisons d'être, d'autant plus qu'il y a des maires, des communes, des responsables qui doivent jouer leur rôle et non ces commissions-là».

Babacar Baye  
Ndiaye / Cridem

## Tunisie/Ancien président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption Chawki Tabib assigné à la résidence surveillée

L'ancien président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption, par ailleurs avocat, Chawki Tabib a annoncé dans un post publié sur sa page le soir du 20 août 2021 son assignation à la résidence surveillée sous ordre du Chargé de gestion du ministère de l'Intérieur, Ridha Gharsellaoui.

M<sup>r</sup> Chawki a affirmé que les forces de l'ordre étaient devant la porte de son appartement, et que leur chef lui a annoncé cette décision qu'il qualifie d'«abusives qui enfreint délibérément ses droits garantis par la loi et la Constitution».

De même, il a appelé ses proches et ses amis à ne pas avoir honte des liens avec lui et a promis de poursuivre en justice ceux qui ont émis cette décision localement et près les instances internationales.

M. B.





FC Metz

## Antonetti annonce la date de retour de Boulaya

Lors de son passage en conférence de presse, ce vendredi, le coach du FC Metz, Farid Antonetti, a évoqué la situation de l'international algérien, Farid Boulaya, chez les Grenats.

«Il a repris la course, un peu le ballon», a indiqué le coach de Metz dans des propos repris par «Le Republicain Lorrain». Il reprendra peut-être d'ici huit ou dix jours. Je ne sais pas trop».

Victime d'une gêne musculaire, l'attaquant algérien n'a pris part à aucune rencontre officielle des siens en ce début de saison. Ayant annoncé qu'il voulait débiter une nouvelle aventure durant ce marché des transferts, Farid Boulaya a moins de deux semaines pour trouver un nouveau point de chute.

USM Alger

## Zemmamouche n'a pas prit part au derby

Le gardien de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, n'a pas participé pas au derby contre le CR Belouizdad, prévu samedi soir à 21h00 au stade Omar-Hamadi, pour le compte de la 37<sup>e</sup> journée de Ligue 1, car suspendu pour contestation de décision, a annoncé en dernière minute la Ligue de football professionnel (LFP). Le portier des Rouge et Noir a écopé de cette sanction lors de la précédente journée, ayant vu son équipe s'incliner (1-0) chez l'ASO Chlef, et «Zemmamouche devra également s'acquitter d'une amende de 30 000 DA», selon la même source. La Commission de discipline a prononcé d'autres sanctions lors de cette session, et dont les plus lourdes ont été infligées à l'US Biskra. En effet, outre la suspension du président Abdellah Farès Benaïssa de

toute activité liée au football, jusqu'à son audition le lundi 23 août courant à 11h00, la Commission de discipline a décidé d'infliger à l'USB une amende de 40 000 DA, pour conduite incorrecte de l'équipe (article 64), alors que de côté AS Ain M'ilia, l'instance a décidé de convoquer l'attaquant Adel Djabout, ainsi que le vice-président du club, pour leur audition. Pour sa part, la JS Kabylie a écopé d'une double amende d'un montant de 200 000 DA chacune, pour absence de son entraîneur en chef, Denis Lavagne, sur la main courante, respectivement contre l'Olympique de Médéa (35<sup>e</sup> journée) et face à l'Entente de Sétif (36<sup>e</sup> journée). Concernant la lanterne rouge, JSM Skikda, elle a écopé d'une amende de 100 000 DA, pour «absence des ramasseurs de balles sur la main courante».

Mondiaux d'athlétisme U20 (3<sup>e</sup> J)

## Daoud (3000m steeple) et Rezzik (1500m) en finale

Les athlètes algériens Abderrahmane Daoud (3000m steeple) et Ghania Rezzik (1500m) se sont qualifiés, vendredi, en finale de leur spécialité respective comptant pour les Championnats du monde d'athlétisme des moins de 20 ans (U20), qui se déroulent à Nairobi (Kenya). Daoud a obtenu sa qualification en finale du 3000m steeple, en réalisant un chrono de (9:29.38), soit la 7<sup>e</sup> place de la 2<sup>e</sup> série remportée par le Kenyan Amos Serem (8:29.98). Les cinq premiers de chaque série ainsi que les quatre meilleurs temps se sont qualifiés pour la finale prévue aujourd'hui, dimanche. Le deuxième Algérien engagé dans les séries du 3000m steeple, Yazid Dalla, a été éliminé en terminant à la 11<sup>e</sup> place de sa série avec un temps de (9:45.95). De son côté, Ghania Rezzik s'est hissée en finale du 1500m, prévue aujourd'hui aussi, en terminant à la 5<sup>e</sup> place de la 1<sup>re</sup> série des qualifications avec un chrono de (4:30.80). La course a été remportée par l'Éthiopienne Diribe Welteji (4:26.26). Engagée dans la 2<sup>e</sup> série, Rokaïa Mouici a été éliminée en terminant à la 9<sup>e</sup> place de sa course avec un temps de (4:38.99). La dernière Algérienne engagée pour le compte de cette 3<sup>e</sup> journée de compétition,

à savoir Rahil Hamel, a également été éliminée au stade des qualifications du 100m haies, en prenant la 7<sup>e</sup> et dernière place de la 3<sup>e</sup> série avec un temps de (14.64). Onze athlètes algériens (7 garçons et 4 filles) prennent part aux Championnats du monde de Nairobi. Il s'agit de Yazid Dalla (3000 mètres steeple), Karim Belmahdi (1500 mètres), Haïthem Chenitif (800 mètres), Soheïl Aloui (10000 mètres/marche), Mohamed-Ali Gouaned (800 mètres), Abdennour Ameur (10000 mètres/marche) et Abderrahmane Daoud (3000 mètres steeple) chez les garçons, ainsi que Melissa Touloum (10000 mètres/marche), Ghania Rezzik (1500 mètres), Rokaïa Mouici (1500 mètres) et Rahil Hamel (100 mètres/haies) chez les filles.

La Syrie et le Burundi au menu de l'EN A' à Doha

## Bougherra dans de beaux draps !

■ Le sélectionneur national de l'EN A', Madjid Bougherra, qui prépare deux importantes échéances, à savoir la Coupe arabe des nations et le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), sera dans de beaux draps, lui qui devra remplacer les joueurs sur lesquels il comptait avant qu'ils ne deviennent non sélectionnables, car ayant opté pour des clubs étrangers et plus précisément en Europe.



Le départ de Amoura et Ghacha agace Bougherra

Par Mahfoud M.

En effet, quatre joueurs qui étaient dans le groupe avec la sélection des joueurs locaux ont signé des contrats professionnels avec des clubs du vieux continent, notamment les deux joueurs du Paradou AC, Kadri (Courterai/Belgique), Zorgane (Charleroi/Belgique), alors que l'attaquant de l'ES Sétif, Ghacha, a opté pour le club turc d'Antalya Sport et que l'autre Sétifien, le jeune Amoura, devrait rejoindre le club suisse de Lugano. Cela mettra certainement le coach Bougherra dans une situation difficile, lui qui comptait beaucoup sur ces quatre joueurs et aura du mal à les remplacer. Heureusement qu'il pourra compter, pour la

Coupe arabe, sur les joueurs évoluant au Golfe, ce qui lui donnera plusieurs possibilités.

Par ailleurs, on apprend de la FAF, après une publication sur sa page Facebook, que l'EN A' affrontera en amical les équipes premières de la Syrie et du Burundi, respectivement les jeudi 26 août et dimanche 29 août à Doha (Qatar). La sélection nationale, dirigée par Madjid Bougherra, devait jouer un seul match de préparation face au Burundi, le 28 août à Alger, avant que le programme ne change avec ce stage à Doha. Les joueurs convoqués pour ces deux joutes amicales entreront en stage le soir du 24 août, soit le jour du déroulement de la 38<sup>e</sup> et dernière journée du championnat de Ligue 1, avant de s'envoler le lende-

main pour Doha à bord d'un vol spécial. L'équipe A' avait effectué son premier stage sous la houlette de Bougherra en juin dernier, ponctué par un match amical, disputé au nouveau stade d'Oran face au Liberia (5-1). Pour rappel, le staff technique des A' a enregistré récemment l'arrivée des deux anciens internationaux : Djamel Mesbah et Mohamed Benhamou, à qui on a confié respectivement le poste d'entraîneur-adjoint et d'entraîneur des gardiens. Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, prévue aux mois de novembre et décembre prochains au Qatar, la sélection algérienne prépare également le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

M. M.

Emirats arabes unis

## Taider résilie son contrat avec Al Ain

Débutée en octobre dernier, l'aventure de Saphir Taider dans le club saoudien d'Al Ain prend déjà fin à la suite d'une résiliation de contrat. Onze mois, et puis s'en va. D'un commun accord, l'ex-milieu de terrain de l'Impact de Montréal, Saphir Taider, a décidé de résilier son contrat de trois saisons le liant au club

saoudien d'Al Ain, selon les informations du journaliste Nabil Djellit. Passé par plusieurs clubs italiens avant de poser ses valises à Montréal, le joueur formé à Grenoble avait décidé de l'autonomie dernier de quitter la franchise de MLS pour rejoindre la Saudi Pro League. Au sein de l'équipe, un temps dirigée par l'international français Thierry

Henry, Taider s'était illustré avec 22 buts marqués et 22 passes décisives délivrées en 86 matchs, toutes compétitions confondues.

Sous les couleurs du club de la ville d'Al Bahah, le milieu de terrain âgé de 29 ans avait inscrit 2 buts et délivré une passe décisive en sept matchs joués. Un début encourageant avant de subir une fin de saison tronquée par une blessure au tendon d'Achille, qu'il soignait ces derniers mois dans un centre médicalisé de la FIFA à Dubai. Désormais libre de tout contrat, Saphir Taider est désormais libre de s'engager où il le souhaite, notamment en MLS où il dispose encore d'une belle cote.

Nîmes

## Plancque évoque le retour de Karim Aribi

Pascal Plancque, le coach de Nîmes Olympique, s'est exprimé au sujet du retour de l'avant-centre algérien, Karim Aribi, après son transfert avorté à l'Espérance de Tunis. «Depuis qu'il est revenu de son transfert avorté, Karim fait de bonnes séances avec un super état d'esprit et s'entraîne beaucoup mieux que la saison dernière. On a besoin de cartouches offensives, il devrait faire le voyage avec nous», a confié le

coach français en conférence de presse.

Cette sortie médiatique du premier responsable du staff nîmois vient confirmer que le buteur algérien ne souffre d'aucun souci physique, comme nous l'avions annoncé après sa visite médicale à Tunis.

Karim Aribi fait partie des joueurs convoqués pour le déplacement à Dunkerque, pour le compte de la cinquième journée de Ligue 2 française.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Professeurs de droit constitutionnel membres de la Cour constitutionnelle

## Election le 14 octobre prochain

L'ÉLECTION des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, aura lieu le 14 octobre prochain, selon une décision du président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche, publiée dans le dernier numéro du *Journal officiel*. «Les enseignants électeurs sont convoqués aux fins de l'élection des professeurs de droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, le jeudi 14 octobre

2021», lit-on dans le *Journal officiel*. Pour rappel, l'article 186 de la Constitution stipule que «la Cour constitutionnelle est composée de douze membres : quatre désignés par le président de la République dont le président de la Cour, un élu par la Cour suprême parmi ses membres, un élu par le Conseil d'Etat parmi ses membres et six élus au suffrage parmi les professeurs de droit constitutionnel». Slim O.

Ouargla

## Découverte d'un corps sans vie à Rouissat

UN CORPS sans vie a été découvert vendredi à El-Hdeb dans la commune de Rouissat (périphérie d'Ouargla), a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile de la wilaya. Il s'agit d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, trouvé mort vendredi vers 17h30 dans un fossé de drainage au niveau de la localité d'El-Hdeb (commune de Rouissat), a affirmé, dans une déclaration à la presse, le chargé de communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant

Mouhieddine Mimouni. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile relevant de l'unité secondaire d'Ain El-Beida ont procédé au repêchage de la dépouille qui a été ensuite transférée à la morgue de l'Etablissement public hospitalier (EPH-Mohamed-Boudiat), a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet incident, a-t-il encore fait savoir. K. N.

Mascara

## Renforcement des établissements sanitaires avec 129 paramédicaux

LES ÉTABLISSEMENTS sanitaires de la wilaya de Mascara ont été renforcés dernièrement avec 129 agents paramédicaux nouvellement recrutés, a-t-on appris, hier, de la Direction de la santé et de la population.

Le directeur local de la santé, Docteur Elamri Mohamed, a indiqué que ses services ont finalisé les procédures concernant la nomination de 129 paramédicaux, diplômés des instituts publics de formation paramédicale.

Ils ont été orientés vers les établissements sanitaires de la wilaya, dont les hôpitaux et les établissements de santé de proximité. Selon cette source, la nouvelle promo-

tion de paramédicaux nouvellement recrutés comprend 94 infirmières, 20 laborantins et 15 opérateurs de radiologie de santé publique, désignés dans les structures sanitaires selon les besoins exprimés par ces derniers.

D'autre part, la DSP de Mascara a recruté, depuis le début de l'année en cours, 42 médecins spécialistes dans les établissements de santé de la wilaya, dans les spécialités de chirurgie générale, chirurgie infantile, pédiatrie, gynécologie et obstétrique, ainsi que dans l'anesthésie et la réanimation.

Jihane B.

## Discours haineux et régionalistes Sur les réseaux sociaux



Djalou@hotmail.com

Bilan de la Protection civile

## Huit noyés durant les dernières 48 heures

■ Huit personnes ont péri par noyade, dont six en mer, durant les dernières 48 heures au niveau national, indique, hier, un bilan de la Protection civile.

Par Nassim Y.

Sur les six noyades enregistrées en mer, quatre ont eu lieu au niveau des plages de la wilaya de Mostaganem et concernent des personnes âgées entre 19 et 31 ans, alors que le 5<sup>e</sup> décès est survenu à Annaba et le 6<sup>e</sup> à Béjaïa, précise la même source. En outre, deux autres noyades se sont produites dans des réserves d'eau, dont l'une à Blida et a coûté la vie à une personne âgée de 31 ans, alors que le second décès, celui d'un enfant de 15 ans, a été déploré dans la wilaya de Saïda.

Accidents de la circu-

lation : 9 décès et 364 blessés en 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 364 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique, hier, un bilan de la Protection civile. A noter, par ailleurs, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya d'Alger pour l'évacuation de deux personnes décédées (un homme de 33 ans et une femme de 21 ans) suite à leur intoxication par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain, à l'intérieur de leur domicile au niveau de la cité AADL de Sidi Abdella, commu-

ne de Zéralda. Durant la même période, l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Sétif a permis le sauvetage de six personnes cernées par les eaux de oued Bousselam, débordé suite aux précipitations enregistrées dans la région. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 81 opérations de sensibilisation et 59 autres de désinfection générale à travers le territoire national ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers etrueles.

N. Y.

Produits cosmétiques

## Renouvellement exigé des décisions originales des autorisations d'importation

LES OPÉRATEURS économiques possédant des décisions originales des autorisations préalables relatives à l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier, devront renouveler toutes leurs décisions originales des autorisations préalables d'importation, a annoncé, vendredi, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Selon un communiqué de ce ministère, il a été décidé de renouveler toutes les décisions

originales des autorisations préalables d'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier dans le cadre de la numérisation de la gestion et du suivi du fichier des autorisations préalables. Le ministère a averti dans le même cadre que «les autorisations préalables relatives à l'importation des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier seront nulles et de nul effet à partir du 1<sup>er</sup> septembre de

l'année en cours (2021)». «Dans ce cadre et afin de faciliter et de garantir le bon déroulement de cette opération, tous les opérateurs économiques concernés doivent se rapprocher des services des directions du commerce de la wilaya territorialement compétente pour déposer leurs décisions originales relatives aux autorisations préalables d'importations, et ce, afin de les renouveler et en vue d'obtenir de nouvelles autorisations», a précisé la même source. «Les opérateurs économiques concernés par cette procédure doivent présen-

ter, outre leurs décisions originales, les pièces suivantes : une copie du registre du commerce conforme aux dispositions de l'article 3 bis 1 du décret exécutif n° 21-94 du 9 mars 2021, modifiant et complétant le décret exécutif n° 05-458 du 30 novembre 2005, fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état», a indiqué le ministère. «Ils devront également présenter une copie du certificat de respect des conditions et des modalités exigées pour l'exerci-

ce de l'activité d'importation des matières premières, des produits et des marchandises destinés à la revente en l'état conformément aux dispositions de l'article 5 bis du même décret exécutif sus cité», a-t-on ajouté de même source. Selon le ministère, «le dépôt de ces décisions originales avec les deux pièces exigées s'effectuera au niveau des services des directions du commerce de wilaya, territorialement compétente».

Mahi T.